

.LA VALEUR N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNEES
 Mise au travail précoce et stratégies de
 reproduction

Anne Claire DEFOSSEZ
 mai 1989

Cet article a pour objet de présenter un travail entrepris en septembre 1987 à Quito, en Equateur (1). L'accent sera mis ici sur l'analyse de situations de mise au travail précoce, dans une double perspective:

1. Déterminer dans quelle mesure le travail précoce participe des stratégies mises en oeuvre, parmi d'autres, par certaines familles pour assurer leur reproduction.
2. Analyser l'incidence du travail précoce sur les trajectoires socio-professionnelles des jeunes travailleurs en termes de mobilité professionnelle, d'une part, et de processus de socialisation, d'autre part.

1. DEPLACEMENT DE PROBLEMATIQUE:

Généralement, les études sur le travail des enfants considèrent ceux-ci comme une catégorie de main-d'oeuvre particulière, définie essentiellement par rapport à des normes légales (âge autorisé de mise au travail) ou

1. Ce travail a pu être mené grâce à une allocation de recherche attribuée par l'ORSTOM et a bénéficié du soutien de l'équipe "Travail et travailleurs du Tiers Monde". A Quito, c'est auprès de Claude de Miras, responsable du programme "Articulation des formes de production urbaine", de l'équipe du CEDIME et des animateurs du programme "Accion Guambas", que j'ai reçu aide, conseils et ... critiques. Je remercie aussi Didier Fassin pour sa relecture attentive et ses utiles suggestions.

administratives (âge retenu par les statisticiens dans les enquêtes et recensements de population, à partir duquel sont recueillies les informations sur l'activité professionnelle) (2).

La référence à l'âge comme variable à la fois descriptive et constitutive de l'objet à étudier -- les enfants comme catégorie de main-d'oeuvre --, soulève cependant quelques problèmes que je voudrais signaler brièvement ici :

1.1. On peut construire des catégories d'âge a priori, ou utiliser celles qui existent déjà. C'est parfois la seule manière d'obtenir des informations sur l'importance de l'activité aux âges jeunes. Cependant, les difficultés liées à la mesure de la population active, en particulier dans les pays en développement (3) ont des conséquences particulières dans le cas des jeunes travailleurs: la disparition pure et simple de ceux qui, pourtant actifs, n'ont pas l'âge minimum requis pour être comptabilisés; la disparition d'entre les actifs d'une partie de ceux qui, statistiquement repérables parce qu'assez âgés, mènent de front activité scolaire et activité professionnelle (quand l'activité scolaire apparaît comme principale et quand bien même le temps professionnel l'emporte sur le temps scolaire); enfin, dans

2. Le plus souvent, ces normes se recouvrent.

3. Ces difficultés sont liées entre autres au poids encore important aujourd'hui, d'une tradition de mesure statistique calquée sur les systèmes occidentaux et à l'état d'avancement de la réflexion sur l'économie informelle. Ainsi, des facteurs comme la pluri-activité, la contribution des membres du ménage autres que le chef de ménage, au processus de production et à la recherche de ressources, la relation entre activités domestiques et extra-domestiques, les changements dans la définition même de ce qui est domestique, tout cela n'est que peu ou pas pris en compte.

le cas de jeunes travailleurs, la référence même à toute forme d'activité professionnelle, y compris rémunérée, peut disparaître, au profit de notions telles que "aide", "apprentissage". La multiplicité des statuts chez un même individu et plus encore si ces statuts sont non fixés, éphémères, rend cet individu d'autant plus insaisissable pour le statisticien.

Partir de catégories d'âge pré-déterminées introduit donc une série de biais statistiques dans la mesure de la population active infantine ou jeune (biais plus ou moins importants selon l'âge, le sexe, le type d'activité, selon qu'il s'agit de zones rurales ou urbaines, etc.). On peut certes considérer que ces erreurs portent sur des populations numériquement faibles et chercher à y remédier en effectuant des enquêtes spécifiques (4). Cependant, même ainsi, on ne résoud pas des questions qui paraissent essentielles: celles qui sont liées à la définition des catégories d'âge et d'activité.

Or, le plus souvent, ces questions ne sont pas soulevées et leur valeur explicative et/ou opératoire n'est pas remise en cause. Quand ce problème est mentionné, il est rapidement résolu par des arguments conjoncturels - on utilise les catégories existantes parce

4. En réalité, les études qui ont cherché à mesurer l'ampleur du travail précoce montrent que les résultats sont très différents, selon le type de calcul effectué. Ainsi, pour le cas de l'Inde, par exemple, Michel BONNET cite les chiffres suivants: d'après le recensement de 1981, il y aurait 13,6 millions d'enfants au travail; d'après les "NSS Rounds" (sondages annuels, au niveau national, portant sur les caractéristiques de la population), en 1983, il y en aurait 17,5 millions; une enquête nationale du Ministère du Travail donne 44 millions pour 1983. Quant aux estimations de Michel BONNET lui-même, elles s'approchent de 100 millions d'enfants au travail.

qu'elles sont celles dont on dispose, en signalant éventuellement que c'est faute de mieux - ou par des arguments qui reposent sur une adhésion implicite aux normes sociales qui les sous-tendent. Ainsi Michel BONNET propose comme point de départ de son étude sur le travail des enfants en Inde, la définition suivante: "Est enfant travailleur, toute personne, garçon ou fille, de moins de quinze ans, engagée dans une activité économique au détriment des activités éducatives et ludiques considérées comme normales pour les enfants de cette tranche d'âge" (BONNET 1987: 4).

Il ne s'agit pas de dire que ces catégories sont totalement arbitraires, qu'elles n'ont aucune substance sociale, qu'elles ne recouvrent aucune réalité sociologique. Elles correspondent au contraire à des normes précises - celles qui définissent les classes d'âge, en particulier l'enfance, et leurs attributs - qui se sont, à des rythmes divers, imposés depuis le XIXème siècle. Elles sont une référence pour l'homme de la rue et pour le législateur, voire le sociologue, dont elles vont influencer les croyances et les pratiques.

Il en va ainsi des représentations de l'enfance qui, par le fait d'être mises en oeuvre dans des textes de loi ou dans des recommandations internationales (interdiction du travail en deça d'un certain âge, scolarisation obligatoire ou vivement encouragée aux âges jeunes, etc.), par l'existence d'institutions - personnels et lieux - spécialisées dans le traitement de tel ou tel groupe d'âge, acquièrent une légitimité qui emporte aujourd'hui l'adhésion, sinon dans les faits, du moins dans les principes et qui s'imposent comme des normes ou des objectifs universels.

Dans le cas du travail précoce, elles peuvent même induire directement des pratiques, l'interdiction du travail à certains âges participant parfois à son occultation, en raison de la menace de sanction pénale et/ou sociale.

Mais reconnaître l'existence de ces normes et des définitions savantes (en particulier biologiques et psychologiques) et populaires de l'âge (sans préjuger de leur pertinence et en sachant que les cloisons entre usages savants et populaires sont loin d'être étanches), n'exclut pas la nécessité de construire une définition sociologique. Y renoncer, c'est ne mesurer et n'expliquer des comportements - ici le travail précoce -, qu'en termes d'écart à une norme considérée comme universelle.

Ainsi que le relève Gérard MAUGER à propos de la jeunesse (1986: 45-46), "Dans son acception la plus courante" (comme dans les usages savants), "la notion de jeunesse comme les notions corrélatives d'enfance, d'âge adulte et de vieillesse, désigne un âge de la vie, une étape d'un cycle supposé universel et immuable; (...) La catégorie de "jeunesse", en tant qu'elle caractérise un individu, désigne une séquence biographique située entre une borne amont et une borne aval dans le cycle de vie, en tant qu'elle caractérise un groupe social, l'ensemble de ceux dont la position dans le cycle de vie se situe entre ces deux bornes. Mais (...) quels sont les critères, implicites ou explicites, qui permettent de placer ces bornes ? A quels phénomènes fait-on allusion en les datant ? Quels sont les éléments constitutifs d'un "devenir jeune", d'un "être jeune" et d'un "cesser de l'être" ?

Or, la diversité des situations rencontrées, la variabilité des trajectoires, nous invite à récuser une vision trop mécaniciste et donc à nous méfier des catégories pré-construites, exportables d'une région à l'autre et an-historiques. A un "prêt-à porter biographique", il faut "substituer des faisceaux différenciés de trajectoires biographiques: des trajectoires biographiques de classe" (MAUGER 1986: 50). Les événements retenus (début de la scolarité, sortie du système scolaire, première activité professionnelle, mariage, etc.), de même que les dates, c'est-à-dire les âges auxquels ils interviennent, et la variation des combinaisons

possibles sont spécifiques à chaque groupe, et de ces variations peuvent surgir des différences socialement significatives (MAUGER 1986, GALLAND 1984 & 1986).

La référence à l'activité et au statut des jeunes travailleurs n'est pas davantage explicitée, et cela d'autant moins qu'elle est généralement confondue avec celle de l'âge. A utiliser des catégories d'âge déjà construites, on admet implicitement qu'en-deçà de la limite d'âge inférieure, la question de l'activité ne se pose pas. On ne connaît et on ne nomme que ce qui est repérable avec les outils dont on dispose. Par ailleurs, toutes les activités réalisées par de jeunes travailleurs n'ont pas le statut de travail. Si le fait lui-même est connu, les raisons qui fondent le statut que prend chaque activité (et ceux qui l'exercent - les deux données n'étant pas indépendantes l'une de l'autre), le sont beaucoup moins. Or, ce qui est en jeu, au-delà de la précision du dénombrement statistique, c'est bien le sens des pratiques dont il doit rendre compte.

De même que pour l'âge, la polysémie de la notion d'activité brouille les pistes et cache les normes qui fondent le partage entre les activités productives reconnues comme telles et les autres, entre les producteurs et ceux qui ne le sont pas. La superposition des logiques du législateur, des familles, éventuellement des employeurs et leur interrelation, masque les enjeux sociaux de la définition de l'activité et ce sont bien ces enjeux qu'il faudra analyser.

1.2. A supposer résolues les questions relatives à la définition de l'enfance et du travail, on peut effectivement décrire des caractéristiques souvent communes aux enfants qui travaillent. En particulier, les enfants sont une catégorie à la fois protégée (par des lois spécifiques, qui réglementent leur accès à des activités productives et qui en précisent les conditions; qui prévoient des sanctions pénales à l'encontre des contrevenants qui

emploieraient des enfants hors du cadre défini par la loi) et surexploitée (les salaires payés aux enfants sont systématiquement inférieurs à ceux des adultes, pour des tâches et des durées de travail similaires; leur situation de travailleur souvent illégal les prive des recours qu'ont les travailleurs adultes). Certains auteurs justifient par des analyses macro-économiques, la constitution des enfants qui travaillent en catégorie spécifique de main-d'oeuvre: les salaires et autres rétributions versées aux enfants, inférieures à celles des adultes, permettent de maintenir des taux de rémunération faibles pour l'ensemble des actifs; à un autre niveau, certaines branches d'activité, certaines entreprises auraient des politiques de recrutement et d'emploi (directement ou en sous-traitance) qui privilégient l'utilisation d'enfants ou de main-d'oeuvre familiale, notamment pour baisser leurs coûts de production.

Mais ces caractéristiques communes, si elles permettent de décrire des stratégies de firmes et de révéler l'existence de filières de recrutement, si elles confirment le rôle économique non négligeable joué par les jeunes travailleurs, ne nous autorisent pas cependant à considérer les enfants comme une catégorie particulière de main-d'oeuvre, sauf à analyser le phénomène en termes purement économiques et à ne prendre en compte que certaines situations bien spécifiques d'utilisation des enfants à des fins productives. Une analyse exclusivement en termes de main-d'oeuvre réduit la question du travail précoce à un niveau de généralités qui, même s'il rend compte de certains aspects du phénomène, postule l'identité des situations les plus diverses, dans l'espace et à travers le temps: au XIXème siècle en Europe comme aujourd'hui en Equateur, en Inde ou même en Italie, le phénomène serait le même, dans son origine comme dans ses manifestations.

Pour toutes ces raisons, un déplacement de problématique me paraît nécessaire: au lieu de parler de main-d'oeuvre enfantine, c'est-à-dire

de partir d'un groupe déjà constitué (par l'âge) et unifié par l'activité, et de chercher quelles seraient ses caractéristiques, ne faut-il pas plutôt envisager la question sous l'angle de la mise au travail: analyser les débuts des itinéraires professionnels, qui s'inscrivent dans des stratégies spécifiques, et qui révèlent des différences d'origines et de trajectoires sociales.

2. HYPOTHESES DE TRAVAIL.

Cette perspective nouvelle conduit à formuler un certain nombre d'hypothèses de travail.

2.1. Le travail précoce est l'un des moyens auxquels recourent les familles pour pallier le manque ou la faiblesse des ressources dont elles disposent pour assurer leur reproduction.

La famille devient un objet privilégié de l'analyse. Quelles que soient ses formes objectives d'existence et la diversité des représentations individuelles qui leur correspondent, elle est au coeur de la problématique du travail précoce.

Le travail précoce révèle, entre autres choses, les difficultés rencontrées par bon nombre de familles pour assurer leur reproduction matérielle. Ces difficultés conduisent les familles à mettre en oeuvre des stratégies

diverses et complémentaires (5). On peut s'interroger alors sur la place qu'occupe le travail précoce dans ces stratégies et quels sont les facteurs, économiques et autres, qui expliquent qu'on y recoure et qui rendent compte de son évolution.

Les études qui ont pour objet les niveaux de vie et les stratégies de reproduction des populations rurales et urbaines, indiquent dans quelle mesure différents membres d'une même unité familiale (de production et de consommation) participent à la reproduction de l'ensemble du groupe (6).

Dans une étude menée à Quito et Guayaquil en novembre et décembre 1983 (dans 15 quartiers identifiés comme populaires et/ou marginaux, à partir des caractéristiques occupationnelles et de revenus de la population, d'une part; des conditions de logement de cette population et des caractéristiques de l'habitat et des équipements dans les quartiers, d'autre part) et dont l'objectif général était de proposer une base statistique pour analyser la pauvreté

5. Quand les salaires sont insuffisants, la recherche de revenus complémentaires peut prendre plusieurs voies, qui se combinent entre elles de différentes manières: prolonger une journée de travail en entreprise ou dans l'activité principale par des activités autres; créer des sources de revenus par des activités financées grâce au salaire ou à toute autre forme de revenu principal, mais à la charge d'une autre personne, généralement un membre de la famille; utiliser l'infrastructure domiciliaire et/ou le travail domestique pour des activités génératrices de ressources; utiliser les revenus des activités des autres membres de la famille. Telles sont les modalités les plus fréquemment mises en évidence dans les travaux sur les stratégies familiales de reproduction.

6. Ne seront mentionnées ici que trois études récentes effectuées en Equateur.

absolue et déterminer un revenu minimum vital, Edgar de LABASTIDA et Rob VOS, parviennent aux conclusions suivantes, en ce qui concerne l'activité professionnelle des membres des ménages (définis comme l'ensemble de deux personnes ou plus qui s'associent pour vivre dans un même logement pour subvenir à leurs nécessités de base):

- dans chacune des deux villes, l'apport principal de revenus est fourni par le chef de ménage;

- le nombre moyen d'actifs par foyer est d'environ deux personnes, tant à Quito qu'à Guayaquil; Le plus souvent, chaque foyer compte, en plus du chef de ménage, un, deux et parfois jusqu'à six actifs;

- le nombre d'actifs par ménage est corrélé positivement avec le degré de pauvreté, à Quito plus encore qu'à Guayaquil;

- il existe une relation étroite (mais non linéaire) entre le niveau d'éducation du chef de ménage et le niveau de ressources; en règle générale, plus le niveau éducatif est bas, plus les revenus sont faibles;

- dans la population concernée, les activités professionnelles (exercées par le chef de ménage) les plus fréquentes sont les suivantes: activités artisanales (artisans et apprentis: 18,3% des ménages); activités commerciales (commerçants dépendants et indépendants: 15,5%; selon les auteurs, les activités "informelles" sont très présentes dans ce groupe); viennent ensuite, dans une position intermédiaire, les ouvriers (9,8%), les travailleurs des services (9,7%) et le groupe des professionnels et techniciens (10,7%); enfin, les employés (7,4%), travailleurs de la construction (7,0%) et employés domestiques (2,9%), occupent une position de moindre incidence.

- si l'on considère niveau de revenu et activité professionnelle, aux niveaux les plus bas de revenus (le seuil de 12 000 sucres est

celui retenu dans l'enquête), les catégories les plus représentées sont les suivantes: les employés domestiques (74% des ménages d'employés domestiques perçoivent des revenus jusqu'à 12 000 sucres par mois), les ouvriers (64%), les travailleurs de la construction (59%), les commerçants (38%), les travailleurs indépendants (travailleurs à compte propre, journaliers: 38%).

- en comparant les activités génératrices de ressources des différents membres du ménage, on peut mettre en évidence l'existence d'une structure d'emploi relativement uniforme: les activités des membres du ménage se rapprochent de celles exercées par le chef du ménage.

Dans une étude sur le processus de reproduction matérielle des ouvriers textiles de Quito, Juan Pablo PEREZ SAINZ (1986) conclut à l'inexistence d'un salaire familial: c'est-à-dire que le salaire perçu par le chef de ménage ne suffit pas pour couvrir les besoins de la totalité du ménage. C'est seulement dans 20% des cas que le processus de reproduction dépend exclusivement du revenu généré dans l'entreprise. Cette situation explique aussi, selon l'auteur, le faible degré de prolétarianisation de l'ensemble des ouvriers de ces entreprises.

Le processus de reproduction des familles équatoriennes est un processus hétérogène et les familles cherchent à combiner différents types de revenus monétaires. En particulier, l'enquête révèle que, dans 51,5% des cas, il y a, d'un point de vue strictement monétaire, au moins une autre personne que celle interrogée, qui contribue aux ressources. Si on ajoute à cela, non le travail domestique (dont la prise en compte est cependant indispensable), mais ce que les familles reçoivent sous forme d'"aides" (aides financières, alimentaires, etc., dont bénéficient 15,8% de l'échantillon) et les activités d'autosubsistance (élevage, cultures, autoconstruction, etc., auxquelles se livrent 43,5% des familles), on prend mieux la mesure

de l'hétérogénéité du processus de reproduction et le rôle non négligeable joué par chaque membre du groupe familial qui intervient dans ce processus.

Enfin, le travail d'Amalia MAURO (1986), qui porte sur les migrations temporaires des travailleurs ruraux dans le secteur du bâtiment, à Quito, apporte certaines précisions sur la participation des enfants dans la division familiale du travail.

En moyenne, dans chaque famille dont le chef a émigré à Quito et travaille dans le bâtiment, 3,7 personnes exercent une activité professionnelle. Les familles où seulement une personne est active sont très peu nombreuses dans l'échantillon (4% sur un échantillon représentatif de 123 familles).

La participation des enfants aux activités productives (prise en compte à partir de l'âge de 8 ans) est différente selon qu'il s'agit de ménages urbains ou ruraux (la distinction entre ruraux et urbains se fonde ici sur le lieu de résidence de la famille et sur la possession ou non de terres cultivées par au moins un membre de la famille). Vingt quatre pour cent des enfants ruraux de 8 à 12 ans sont scolarisés en même temps qu'ils travaillent (en général sur la parcelle); les enfants urbains sont dans cette situation dans 7% des cas. A partir de 13 ans, la proportion s'inverse: de 13 à 15 ans, 40% des ruraux étudient et travaillent; 69% des urbains. Et parmi ceux de 16 à 18 ans, les rapports sont de 12% pour les ruraux et de 45% pour les urbains. Ces derniers rapports s'expliquent par le fait que, surtout dans les zones rurales, les jeunes abandonnent plus vite les études pour ne se consacrer qu'à des tâches productives. Par ailleurs, ces chiffres nous renseignent sur la précocité de l'incorporation au sein de la population active.

Ces travaux dans leur ensemble indiquent bien l'importance de la participation de plusieurs

membres d'une même unité familiale dans les stratégies de reproduction. Le rôle économique joué par les plus jeunes, s'il n'est pas toujours décrit comme tel dans l'analyse quantitative, apparaît chaque fois que des études de cas approfondies ont été réalisées (PEREZ SAINZ 1986, MAURO 1986) (7).

A un autre niveau d'analyse, on peut mettre en évidence certains des facteurs qui rendent compte du degré et de la précocité de la participation des enfants au procès de production et de leur contribution aux ressources familiales. L'analyse de ces facteurs est complexe, car ils agissent de façon simultanée et parfois contradictoire, sur le sens de l'évolution du travail précoce. Nous prendrons en compte successivement les transformations dans l'organisation productive, les effets de la crise économique (contraintes macro-économiques) et l'impact du modèle d'éducation formelle (facteur politique et culturel).

- La modernisation du système productif et notamment dans l'agriculture, a pour conséquence le recul de l'emploi agricole. Or, traditionnellement, les enfants travaillent davantage et plus tôt dans l'agriculture que dans d'autres branches de l'économie.

La réorganisation des tâches productives au niveau des unités familiales et les stratégies mises en oeuvre pour faire face aux mutations économiques "libèrent" une partie de la force de travail familiale. En ce qui concerne les enfants, moins indispensables de ce fait dans le processus de production agricole et dont

7. L'UNICEF, dans une étude publiée en 1988, intitulée "La crise: effets sur les enfants et les femmes équatoriennes", cite une étude de ESPIN (1988), qui parvient aux conclusions suivantes: 25 à 30% des enfants de 5 à 12 ans, issus de familles pauvres, effectuent un travail rémunéré.

l'avenir professionnel est alors moins automatiquement lié à l'agriculture, cette évolution peut avoir deux conséquences. D'un côté, ils peuvent se consacrer de façon plus intensive et prolongée au suivi d'un cursus scolaire (et les taux de scolarisation en milieu rural, s'ils sont toujours plus bas qu'en milieu urbain, enregistrent cependant des hausses régulières (8)). Mais, d'un autre côté, en raison des difficultés accrues de reproduction qu'elles connaissent, les unités de production agricole ont tendance, pour assurer le maintien de l'activité productive et de la famille, à diversifier ou à intensifier la diversification des sources de revenus, entre autres par la migration vers les villes d'une partie de leurs membres, à la recherche d'un emploi urbain. Cette migration, définitive ou temporaire (dans ce dernier cas elle peut se répéter tout au long de la vie active du migrant), sera le fait des hommes, des jeunes garçons et des jeunes filles (le choix sera déterminé à la fois par les caractéristiques économiques et socio-culturelles de la population rurale et par les spécificités réelles et supposées du marché du travail urbain).

- La faiblesse généralisée des rémunérations, compte tenu du coût de la vie, et la crise économique actuelle, qui affecte les populations rurales et urbaines et qui a, entre autres conséquences, celle d'augmenter les taux de chômage et de sous-emploi, sont des facteurs qui tendent à maintenir la précocité de la mise au travail, voire à développer son intensité.

8. Selon les données des recensements de population de l'INEC, en 1974 les taux de scolarisation en zone rurale étaient de 57,0% pour la classe d'âge 6-9 ans, 64,3% pour la classe 10-14 ans, 19,7% pour la classe 15-19 ans et 4,7% pour la classe 20-24 ans. En 1982, les taux passent à 69,0%, 77,3%, 17,1% et 10,5% respectivement pour chaque classe d'âge.

Selon l' UNICEF (1988: 52), on noterait une incorporation toujours plus forte des enfants à des activités à caractère productif, comme un des effets de la crise. Sur 2,74 millions d'enfants de 0 à 14 ans que comptait l'Equateur en 1986, soit 41,5% de la population totale, un million environ travaillaient, ce qui correspondait à 36% des moins de 15 ans (estimations du CONADE, cité dans UNICEF 1988: 52). Comme cette incorporation concerne surtout les enfants à partir de 8 ans, et s'élève avec l'âge pour atteindre ses taux les plus forts vers 12-14 ans, on atteindrait à ces tranches d'âge des taux d'activité dépassant 80%, si l'on suit les estimations citées précédemment. Si l'on compare ces taux à ceux obtenus à partir des données du recensement de population effectué par l'INEC en 1982 (69 249 actifs de 12 à 14 ans, soit un taux d'activité de 11,2% pour cette tranche d'âge, on comprend combien il est difficile de prendre la mesure réelle de l'activité précoce.

- La généralisation de l'éducation formelle, l'élévation du niveau d'éducation, et parallèlement, la diffusion d'un modèle culturel de l'enfance - tendances soutenues par la consolidation d'appareils institutionnels éducatifs et juridiques - vont eux aussi jouer sur le sens de l'évolution (et le sens tout court) du travail précoce. Effectivement, ils tendent à imposer un ou des modèles de formation reconnus socialement et institutionnellement, à définir les apprentissages à faire, les rythmes à respecter, les filières à suivre, et le cas échéant, les bénéfices à recevoir, en matière de qualification professionnelle, d'emploi et de statut social. Les familles peuvent souscrire à ces modèles et développer des stratégies qui privilégieront la formation de leurs enfants. Ce qui aurait pour conséquence d'élever l'âge de mise au travail. Mais elles peuvent aussi développer des stratégies différentes, qui adapteront ou récuseront ce modèle, en partie ou dans sa totalité. Dans ce cas, l'incorporation des enfants à la

production peut s'effectuer parallèlement au suivi d'un cursus de formation ou conduire à la sortie, définitive ou temporaire, du circuit scolaire. Toutefois, quelles que soient les conduites finalement adoptées par les groupes familiaux, en matière d'éducation et quelle que soit la place accordée à l'éducation formelle, celle-ci constitue cependant une référence.

L'analyse de ces facteurs (dont la liste n'est pas exhaustive), et de leur interaction, permet d'expliquer dans quelle mesure le travail précoce est un des moyens qu'utilisent les familles pour contribuer à leur reproduction matérielle. Cependant, elle laisse certaines questions en suspens. En effet, le travail précoce n'est que l'un des moyens possibles: d'autres alternatives s'offrent aux familles (cités en note 5 de la page 6). Pourquoi alors certaines familles auront-elles recours au travail précoce, plutôt qu'à une autre possibilité d'obtenir des revenus supplémentaires. Ou encore, toutes les familles, placées dans les mêmes conditions de reproduction économique, auront-elles recours à ce moyen? Enfin, confrontées à plusieurs modèles possibles d'occupation de leurs enfants (activité productive seulement, activité productive et suivi d'une formation scolaire, formation scolaire seulement), le choix des familles ne se fera-t-il qu'en fonction d'impératifs économiques?

En fait, une nouvelle fois, un déplacement paraît nécessaire. Des explications en termes économiques seulement ne permettent pas de répondre aux questions précédentes.

2.2. Ne faut-il pas alors élaborer une autre hypothèse de travail et analyser aussi le travail précoce comme une séquence initiale des trajectoires socio-professionnelles, c'est-à-dire comme un des événements constitutifs de l'histoire professionnelle et un des éléments du processus de socialisation?

L'histoire professionnelle ne s'écrit pas seulement à partir des conditions de mise au travail. Il est d'ailleurs souvent illusoire de chercher ce qui, dans une biographie, serait le point fondateur, d'où l'essentiel découlerait. Cependant, la mise au travail précoce n'est pas un événement fortuit pour autant, mais bien socialement significatif: le lien est étroit entre l'origine sociale des actifs et leurs débuts dans le monde du travail; l'âge des débuts professionnels conditionne les étapes ultérieures et révèle des logiques sociales et professionnelles (en termes de stratégies de mobilité, de modèles d'incorporation à la vie active, de conditions de passage à l'âge adulte); l'activité productive précoce participe aux apprentissages des règles de la vie sociale et s'inscrit dans l'histoire sociale et professionnelle des familles et des groupes sociaux.

Par ailleurs, aussi bien en termes de processus de socialisation que de mobilité professionnelle, la mise au travail précoce est, pour les enfants, une possibilité d'acquérir une connaissance et une autonomie dans le jeu social de la ville.

En particulier, quand ils s'initient au travail dans des activités de rue et/ou compte tenu de la précarité (financière, en termes de droit d'exercice et de durée dans une activité) de leurs conditions de travail, ils font l'apprentissage, moins de savoirs-faire spécialisés, que des règles du marché du travail (lois de l'échange économique, fonctionnement des rapports de pouvoir, position qui est la leur par rapport à la loi).

Mais ce processus d'intégration au système productif urbain n'est pas la simple reproduction de situations identiques d'une génération à l'autre. Il s'articule autour d'éléments de rupture et de continuité, dans les trajectoires. En ce sens, la précocité, si elle apparaît comme la règle dans les stratégies d'incorporation aux activités

productives de certains groupes sociaux, si elle correspond aux normes de socialisation en vigueur dans ces groupes, introduit aussi un élément d'indétermination: elle ouvre l'univers des choix (professionnels, sociaux, géographiques) possibles, le degré de rupture dépendant à la fois des stratégies individuelles et familiales et des conditions économiques et sociales.

En résumé, une hypothèse synthétique peut être formulée de la façon suivante:

Le travail précoce, réponse possible, dans un champ des possibles socialement définis, à un impératif de reproduction matérielle, est en même temps, d'une part un élément d'une stratégie de reproduction sociale: stratégie conservatoire d'une position acquise ou stratégie de mobilité, et d'autre part, l'une des expériences formatrices de l'enfance, dans le champ du travail mais aussi dans la génération de l'habitus.

3. PREMIERS RESULTATS.

3.1. Un bilan statistique:

Si l'on s'en tient aux résultats des recensements de population, l'incorporation des plus jeunes (à partir de 12 ans) à la population active est relativement limitée: de 12 à 14 ans, les enfants représentaient en 1982 2,9% de la population active, et ceux de 15 à 19 ans 11,6% - ce qui correspond pour ces deux groupes d'âge, à des taux d'activité de 11,2% et 31,1% - respectivement. D'autres estimations, officielles (CONADE) ou émanant d'organisations privées atteignent, on l'a vu, des taux beaucoup plus élevés.

On pourrait faire l'hypothèse suivante, au vu de ces résultats: ce que mesurent les recensements et autres enquêtes statistiques traditionnelles est en quelque sorte le "noyau

dur" du travail précoce, celui qui correspond aux critères habituels de saisie des actifs et de l'activité. Echappent donc toutes les situations mixtes (une personne active et scolarisée), prohibées (des actifs trop jeunes pour entrer dans les catégories de saisie statistique ou occupés à des activités qui leur sont légalement interdites), indéterminées (dont le statut comme activité productive n'est pas formulé de manière incontestable) ou dont les termes ne sont fixés ni théoriquement ni méthodologiquement (les activités informelles, sur la définition desquelles le débat scientifique est loin d'être clos). Analyser les raisons de la mise "à la marge" de l'ensemble de ces situations permettrait de mieux comprendre leur importance numérique (les "erreurs" portent-elles sur quelques cas ou sur des populations nombreuses?) et les facteurs qui les déterminent.

Ainsi, l'hétérogénéité des résultats, outre le fait qu'elle révèle les limites actuelles d'une mesure satisfaisante du travail précoce, souligne la nécessité de repenser entièrement les termes du problème. En ce sens, sans apporter une réponse définitive à cette question, l'analyse de la mise au travail, des débuts des itinéraires professionnels, peut contribuer néanmoins à une meilleure compréhension de l'activité dans le contexte équatorien.

Tout en tenant compte des difficultés de mesure qui viennent d'être mentionnées, les données du dernier recensement de population (1982) précisent certaines caractéristiques du travail précoce, qu'il est intéressant de rapporter ici, d'autant qu'elles ne contredisent pas les résultats obtenus à partir d'autres sources, du moins dans l'analyse qualitative. Nous présenterons donc ici brièvement quatre ensembles de données qui ne seront pas questionnés pour le moment, mais acceptés tels quels.

- on note de grandes différences, dans les taux d'activité par groupe d'âge, comme dans la place occupée au sein de la population active, entre les ruraux et les urbains: les jeunes ruraux de 12 à 14 ans sont deux fois plus nombreux dans la population active rurale que les jeunes urbains dans la population active urbaine (respectivement 4,1% et 1,8%); l'écart se réduit, mais subsiste, entre 15 et 19 ans, où ils représentent 9,5% des actifs urbains et 13,5% des actifs ruraux; de même, les jeunes actifs ruraux sont près de deux fois plus nombreux que les jeunes actifs urbains, dans le groupe d'âge 12-14ans (les taux d'activité sont respectivement de 7,6% et 3,6%); ici encore, l'écart s'amenuise quand l'âge augmente: 13,6% des jeunes de 15 à 19 ans sont des actifs urbains et 17,5% sont des actifs ruraux.

- les garçons et les filles connaissent des situations très distinctes, en regard de l'activité professionnelle: bien qu'elles connaissent des taux d'activité par groupe d'âge, inférieurs à ceux des garçons (elles sont deux fois moins actives que les garçons entre 12 et 14 ans et trois fois moins entre 15 et 19 ans), les filles pèsent cependant d'un poids relatif plus important au sein de la population active féminine que les garçons dans la population active masculine (près de deux fois plus important entre 12 et 14 ans, soit respectivement 4,2% et 2,7%; ensuite, les taux se rapprochent, soit 13,2% pour les filles contre 11,2% pour les garçons).

- l'éventail des activités possibles est beaucoup plus fermé pour les filles que pour les garçons: qu'il s'agisse de la population active totale ou urbaine, les filles exercent dans la moitié des cas (ou plus), des activités de service; les garçons en revanche, et malgré le poids également important des activités de service, principalement chez les plus jeunes et dans les activités urbaines, exercent davantage des activités agricoles, ouvrières ou commerciales.

- la majorité des activités productives enregistrées comme telles s'exercent dans une relation de dépendance: salariale (du secteur privé, soit 35% entre 12 et 14 ans et 46% entre 15 et 19 ans, et cela davantage pour les filles, qui sont salariées à 49% entre 12 et 14 ans et 60% entre 15 et 19 ans; 30% et 42% respectivement pour les garçons) ou comme travailleur familial sans rémunération (30% des cas entre 12 et 14 ans, 16% entre 15 et 19ans, cette situation intervenant plus fréquemment chez les garçons); le travail indépendant ("à compte propre") représente entre 10 et 20% des cas, selon le sexe, l'âge et le lieu d'activité.

3.2. Méthodologie de l'enquête.

Le choix méthodologique fondamental repose sur la volonté de parvenir à reconstituer des histoires de vie: plus précisément des trajectoires socio-professionnelles de jeunes travailleurs et de leurs familles.

Ce choix paraît le plus approprié pour surmonter les difficultés liées à la définition et à la compréhension de l'activité professionnelle précoce (nature et mesure de l'activité, formes d'entrée sur le marché du travail), mais aussi pour déterminer quelles sont les stratégies de reproduction économique et sociale des familles et de quelle manière les jeunes travailleurs se socialisent par le travail.

3.2.1. La définition de l'univers d'enquête et de l'échantillon:

A l'origine, c'est le travail en milieu urbain qui était désigné comme objet principal de la recherche. Ce qui explique d'ailleurs le choix de Quito, comme lieu privilégié pour l'enquête. Cependant, l'importance et la constance des flux migratoires entre les zones rurales de l'Equateur et la région métropolitaine de Quito (et en particulier la ville même) ont fait éclater l'unité spatiale recherchée au départ. En effet, si ce sont bien les trajectoires professionnelles qui nous intéressent (c'est-à-dire les processus qui ont éventuellement conduit à exercer un emploi urbain et non simplement leur résultante), les migrations en elles-mêmes et les facteurs qui les ont provoquées doivent être analysés.

C'est pourquoi il a fallu cesser de considérer Quito comme une entité spatiale autonome: si, pour certains jeunes travailleurs, Quito est l'unité spatiale de vie (le lieu où ils habitent, travaillent, s'éduquent, etc.), pour d'autres, Quito fait partie d'un "système

résidentiel" (9), c'est-à-dire d'une organisation de l'espace et du temps où la ville est un élément, lié organiquement à la communauté ou au village d'origine.

Deux autres problèmes se posaient: qui désigner comme travailleur et quelles activités professionnelles retenir? Compte tenu de la polysémie des termes travailleur et activité, donc de leur imprécision, quand il s'agit de jeunes travailleurs (qui traduit le fait que les statuts ne sont fixés ni pour le travailleur ni pour l'activité), il a semblé préférable d'élargir le champ de l'enquête au maximum. En particulier on s'est abstenu de fixer des catégories d'âge a priori mais on a cherché à découvrir des combinaisons âge/événements socialement significatives.

D'autre part, une définition provisoire du travail et des travailleurs a été retenue: on appellera travail, toute activité productive rémunérée, et travailleur, toute personne exerçant une activité productive rémunérée, quel que soit son âge. En fait, cette définition est vite apparue comme trop restrictive, en raison de l'emploi du terme "rémunéré". Elle excluait toutes les activités productives non rémunérées, en particulier les activités réalisées au sein d'une entreprise familiale (agricole surtout). Cependant, et tout en tenant compte des remarques faites précédemment sur la notion de système résidentiel, il n'en demeurait pas moins qu'il fallait choisir à la fois un "terrain" d'enquête et des activités professionnelles "repérables" comme telles. Or, ce sont justement celles qui donnent lieu à des transactions financières qui se laissent le plus facilement connaître.

C'est pourquoi l'échantillon de personnes interrogées a été construit empiriquement sur la base de la définition précédente. Il faut cependant ajouter deux remarques.

9. Selon l'expression utilisée par Jean-Marie GIRSON et al. (1983)

D'une part, c'est effectivement l'exercice d'une activité rémunérée, urbaine de surcroît, qui détermine le choix d'une personne pour l'enquête; mais l'activité exercée au moment de l'entretien n'est pas forcément la première et, dans la reconstitution des trajectoires et des sens à accorder aux différents événements survenus, notamment d'ordre professionnel, l'absence d'une rémunération, de facteur d'exclusion de l'échantillon qu'elle était, devient une variable significative pour l'analyse.

D'autre part, dans cette phase de l'enquête, il a semblé préférable de se tenir à un seul groupe d'activités, celles habituellement désignées par les termes "activités de rue", en raison du lieu où elles s'exercent. Cette décision, qui paraît aller à l'encontre de la volonté d'ouverture de l'univers d'enquête précédemment affichée, se justifie au moins pour deux raisons: l'inscription dans une problématique d'analyse de l'économie informelle, qui est un des centres d'intérêt scientifique de l'équipe "Travail et travailleurs du Tiers Monde"; et la difficulté plus grande d'effectuer des entretiens auprès de jeunes travailleurs employés dans de petites entreprises ou dans des ateliers (10).

Cependant, il convient de mentionner deux aspects importants, en relation avec l'activité exercée:

- même s'ils travaillent dans des activités de rue, à la date de l'entretien, beaucoup des jeunes travailleurs interrogés avaient travaillé précédemment pendant un temps (d'une semaine à plusieurs années), dans des ateliers artisanaux (mécanique automobile ou

10. Toutefois, au cours d'une deuxième phase du travail, une enquête plus spécifique est prévue, auprès de jeunes qui travaillent dans des activités industrielles, artisanales et commerciales.

industrielle, surtout, mais aussi menuiserie, boulangerie ou couture);

- au cours des entretiens, il a toujours été fait référence à la vie professionnelle des pères, mères et des frères et soeurs de la personne interrogée; comme il s'agit de jeunes qui sont encore dans un processus de formation (scolaire, professionnelle, sociale), ces informations jouent un rôle capital: elles permettent de comparer les changements et les continuités, d'une génération à l'autre, et dans une même fratrie, en relation aux trajectoires professionnelles.

Pour résumer, l'échantillon, empirique, a été construit de la manière suivante: il s'agit de jeunes travailleurs, exerçant des activités productives dans la rue, à Quito, au moment de l'entretien. Et, chaque fois que cela a été possible, les parents de ces jeunes travailleurs ont été eux-mêmes interrogés.

3.2.2. Les entretiens:

Des entretiens semi-directifs ont été réalisés. Questions et réponses peuvent être classées selon deux types de variables.

Les premières se basent sur des informations relatives à la vie professionnelle, scolaire, migratoire, du jeune travailleur, et à son origine sociale (activités professionnelles des parents et grand-parents, origine géographique et lieu de résidence actuel de la famille, nombre de frères et soeurs, scolarité et activités professionnelles de chacun d'eux, revenus et dépenses de la famille). Ce sont les "variables de statut", c'est-à-dire les propriétés sociales, professionnelles ou scolaires qui définissent la position d'un individu dans un espace social, professionnel ou scolaire, sans que cet individu ait la possibilité de modifier ces propriétés, qui sont données.

Une seconde série d'informations relève de la perception que les jeunes travailleurs ont de leur formation, de leur travail, de leur avenir, des relations qu'ils entretiennent avec la ville, la campagne (s'ils sont d'origine rurale), de la gestion de leur temps, de leurs projets et aspirations. Nous appellerons ces variables "variables d'opinion ou de comportement (pour reprendre une terminologie de Christian BAUDELOT).

3.2.3. Problèmes méthodologiques.

Il faut mentionner maintenant les difficultés et les limites imposées par le choix de l'échantillon et par la technique de l'entretien.

En ce qui concerne l'échantillon, on peut faire principalement deux observations, liées au choix des activités: ce choix privilégie les activités de rue au détriment d'autres activités productives; par ailleurs, il s'agit d'activités essentiellement masculines, ce qui fait que la proportion des filles, au sein de l'échantillon, est réduite (8% des entretiens conservés pour l'analyse) et ne reflète pas la participation féminine réelle au travail.

Les problèmes relatifs à la technique utilisée - des entretiens semi-directifs réalisés presque toujours sur le lieu du travail ou à proximité - tiennent surtout aux conditions concrètes de réalisation des entretiens et au degré de précision de certaines réponses.

En effet, menés dans des lieux publics, ces entretiens pouvaient être interrompus (par des amis de la personne interrogée, la police municipale, des clients, etc.), plus ou moins fréquemment. De plus, ils n'excédaient jamais vingt à trente minutes. Des entretiens répétés, avec une même personne, ont été réalisés, chaque fois que possible, pour pallier leur brièveté et pour approfondir certains thèmes (mais cela ne fut pas toujours le cas, en raison de la mobilité géographique - dans Quito

et entre Quito et la commune d'origine - de certains jeunes travailleurs).

Quant à la précision des informations obtenues, elle était inégale, selon les thèmes abordés et parfois, selon l'âge de la personne interrogée. En particulier, les informations relatives aux trajectoires professionnelles des parents, les repères temporels (durée d'exercice de telle ou telle activité) n'ont pas toujours pu être obtenues aussi précisément qu'il eût été souhaitable.

Finalement, et après élimination des entretiens jugés insuffisants ou sujets à caution, 76 entretiens ont été retenus, parmi lesquels 60 avec des jeunes garçons, 5 avec des filles, 6 avec un parent (père ou mère) de jeune travailleur et 5 avec d'autres adultes (dont les enfants n'ont pas été interviewés).

3.3. Première analyse des entretiens:

Les résultats qui seront exposés ici reposent sur l'analyse de 53 entretiens de jeunes travailleurs, garçons ou filles. Sont laissés de côté dans cet article, les entretiens avec les parents et autres adultes, ainsi que les entretiens réalisés avec un groupe de jeunes travailleurs rencontrés, non sur leur lieu de travail, mais dans le quartier où ils vivent (il s'agit de jeunes plus âgés que la moyenne, se connaissant entre eux depuis leur enfance, avec lesquels ont été réalisés des entretiens individuels et collectifs).

L'exposé s'articulera autour de la double perspective énoncée au début de l'article: analyser le travail précoce en relation avec les stratégies de reproduction des familles; analyser son incidence sur les trajectoires

socio-professionnelles, en termes de mobilité sociale (11).

FAMILLES ET STRATEGIES DE REPRODUCTION:

A. Les caractéristiques et les modalités de la mise au travail:

La mise au travail, au sein de la population concernée par l'enquête, présente deux caractéristiques: elle est précoce et progressive.

En effet, l'incorporation des enfants à des tâches productives et/ou rémunérées, commence très tôt. Sur les 53 jeunes interrogés, 20 travaillaient avant 8 ans et tous travaillaient à 13 ans. Il faut cependant distinguer trois situations: l'incorporation des jeunes ruraux aux tâches agricoles, l'incorporation des jeunes urbains à des activités urbaines et enfin l'incorporation des migrants ruraux à des activités urbaines.

11. L'analyse de la socialisation ne sera pas abordée dans cet article car l'exploitation dans cette perspective, des entretiens, n'est pas exhaustive.

Age atteint lors de la première
activité productive

âge	activités urbaines		activités rurales
	migrants	non migrants	
4	-	-	1
5	-	2	1
6	-	3	10
7	3	3	4
8	1	4	1
9	3	5	-
10	6	2	1
11	1	2	-
12	1	2	-
13	7	1	-
14	1	-	-
15	1	-	-
16	1	-	-
NR (*)	1	3	8
Total	26	27	26

(*) NR = non réponse.

Sur les 53 jeunes interrogés, 26 sont originaires de communes rurales et ont émigré à Quito pour y travailler; 27 sont nés à Quito ou y sont venus avec leurs familles, antérieurement à leurs débuts dans des activités productives urbaines.

Parmi les 26 migrants, 8 ne savent pas précisément à quel âge ils ont commencé à travailler dans des activités agricoles. Quant aux autres, ils ont presque tous commencé à travailler avant 8 ans (6 ans étant l'âge le plus fréquemment cité).

L'incorporation des jeunes ruraux aux activités agricoles est la plus précoce. C'est en même temps celle qui se laisse moins facilement désigner et reconnaître comme une mise au travail.

Les réponses, souvent imprécises, aux questions relatives aux premières tâches agricoles

effectuées, sont la preuve, à la fois de leur précocité (les jeunes ne savent plus très bien quand ils ont commencé, essaient de se repérer par rapport aux années scolaires ou aux tâches réalisées par les frères et soeurs plus jeunes), et du fait que ces travaux entrent dans une catégorie particulière du travail: l'autoexploitation du travail familial, caractérisée par la participation des différents membres du groupe familial à la production, selon des règles précises de distribution des tâches, permet difficilement de dissocier, ou même de nommer, le travail individuel de chacun, dans le processus de production comme dans le produit final.

L'accès à un emploi urbain s'effectue à des âges différents selon que les jeunes sont migrants ou non (12).

En ce qui concerne les jeunes migrants, l'imprécision qui existait quand il s'agissait de définir l'âge qu'ils avaient quand ils ont commencé à travailler à des tâches agricoles, disparaît. Ce qui s'explique par le fait qu'ils sont plus âgés et que la venue en ville implique une série de ruptures et de changements (dans leurs cadres spatial, temporel, dans leurs activités, etc.), qui leur donnent des repères plus précis. C'est entre 10 et 13 ans que la plupart des jeunes migrants arrivent en ville. Certains viennent plus

12. La distinction migrant/non migrant adoptée ici est la suivante: on désignera par le terme migrant, les jeunes qui ont quitté leur commune rurale d'origine, seuls ou avec tout ou partie de leur famille, dans le but d'exercer une activité productive urbaine; dans ce cas, l'âge d'arrivée en ville coïncide généralement avec l'âge atteint lors du premier travail urbain; et on désignera par le terme non migrant (ou urbain), les jeunes qui sont nés à Quito ou qui y ont émigré avec leur famille, avant qu'ils ne se mettent à exercer une activité productive urbaine, cette dernière n'étant pas directement liée à leur arrivée à Quito.

jeunes, à partir de 7 ans. En revanche, ils sont peu nombreux au-delà de 13 ans.

On aurait donc, en ce qui concerne les jeunes migrants, des âges modaux auxquels ils se mettent à exercer une activité productive: ils s'incorporent aux tâches agricoles autour de 6 ans et dans tous les cas avant 8 ans; quand ils émigrent vers la ville pour y travailler, la migration et l'accès à un travail urbain s'effectuent entre 9 et 16 ans, 13 ans étant l'âge de plus grande fréquence.

En revanche, l'incorporation des jeunes urbains aux activités urbaines s'effectue de manière moins homogène: l'âge de mise au travail s'échelonne entre 5 et 13 ans, avec une fréquence un peu plus importante à 8 et 9 ans.

On peut ainsi déjà souligner une double ligne de partage entre les jeunes actifs, en fonction, d'une part des activités auxquelles ils s'incorporent et, d'autre part, du fait qu'ils sont ou non migrants. Les débuts dans les activités agricoles, difficiles à dater parce que très précoces et parce qu'il peut y avoir confusion entre les activités domestiques et les activités spécifiquement agricoles, correspondent cependant à un modèle d'incorporation des enfants à l'activité productive familiale relativement stable, et ne souffrent pas d'exceptions: tous les jeunes ruraux ont commencé à travailler avant 8 ans. La migration vers la ville, pour y travailler, déterminée non pas directement par les modalités traditionnelles d'organisation du travail agricole, mais par les transformations technologiques, économiques et sociales de la production agricole, loin d'être une pratique isolée, finit par s'inscrire elle aussi, dans une nouvelle répartition des tâches entre les actifs. Ainsi, l'âge auquel les jeunes iront travailler en ville, loin d'être aléatoire, s'établira autour de 13 ans.

B. Activité productive et cursus scolaire:

On peut toutefois se demander pourquoi c'est à 6 ans que les enfants d'origine rurale travaillent dans les travaux agricoles et à 13 ans dans des activités urbaines? Une explication partielle peut être donnée si l'on compare l'activité productive et l'activité scolaire. Il existe en effet une correspondance assez étroite entre le calendrier scolaire et le calendrier productif. Les jeunes ruraux entrent à l'école primaire entre 6 et 8 ans, c'est-à-dire aux mêmes âges auxquels ils se mettent à participer aux travaux agricoles. Cette correspondance n'est pas fortuite (au moins aujourd'hui; dans le passé, les choses ont pu être différentes) et, paradoxalement, l'âge d'entrée à l'école primaire joue comme une référence pour la mise au travail: entre 6 et 8 ans, l'enfant est assez grand pour apprendre donc travailler, c'est-à-dire étudier à l'école et participer aux activités agricoles (13). Loin de s'exclure, travail scolaire et travail productif se combinent et se complètent.

L'âge de treize ans correspond en revanche à un autre moment de la scolarité: c'est l'âge souvent atteint à la fin du cycle primaire. Ici, la mise au travail, dans des activités urbaines qui supposent une migration préalable, coïncide avec l'achèvement d'une étape du cursus scolaire. Et si pour les familles rurales, la formation primaire passe pour être indispensable, il n'en va pas encore de même pour le cycle secondaire: à ce niveau d'enseignement, les sorties (voire les absences d'entrée) sont fréquentes et le changement d'activité productive (passage d'activités rurales à des activités urbaines) implique

13. Rappelons que, selon le recensement de population de 1982, réalisé par l'INEC, dans les zones rurales d'Equateur, 69% des enfants de 6 à 9 ans étaient scolarisés dans des établissements d'éducation régulière, et 79,7% dans les zones urbaines.

l'arrêt (momentané ou définitif) du suivi d'un enseignement régulier.

Chez les jeunes urbains, l'incorporation aux tâches productives paraît moins directement liée à un modèle d'organisation de la production, moins liée également au niveau de formation scolaire atteint. On a vu qu'il n'y avait pas d'âge modal d'incorporation, mais plutôt un échelonnement. Par ailleurs, la mise au travail ou l'intensification du temps de travail, s'accompagnent moins souvent que pour les migrants d'un abandon des études.

Correspondance entre la mise au travail dans des activités urbaines et la sortie du système scolaire:

	migrants	non migrants	Total
sortis	16	8	24
non sortis	10	15	25
NR	-	4	4
Total	26	27	53

C. La progression dans la mise au travail.

La mise au travail est également progressive: le temps consacré à l'activité va en s'allongeant (même si l'intensité maximale est rapidement atteinte) et le type d'activité, ainsi que les conditions de travail (en particulier le degré d'autonomie du jeune dans son travail), se transforment.

Le temps de travail s'allonge, en fonction de l'âge du jeune travailleur et de l'ancienneté de son incorporation. Les jeunes ruraux et les jeunes urbains travaillent d'abord quelques heures avant ou après l'école, ainsi que les jours de congés scolaires. Puis ils intensifient les périodes de travail, ce qui peut les amener finalement à quitter le système scolaire ou à adapter les horaires de formation

aux horaires de travail - en suivant les cours l'après-midi ou le soir (14).

Les tâches exécutées se transforment. Dans la production agricole familiale, les plus jeunes (garçons et filles) effectuent des tâches de service - chercher de l'eau, ramasser du bois, participer aux travaux domestiques - ou des activités plus spécifiquement liées à l'agriculture, comme le désherbage, les récoltes ou encore l'entretien et la surveillance des animaux. Progressivement, entre 6 et 8 ans, les garçons apprennent à effectuer des tâches plus techniques, comme la conduite des animaux de trait pour les labours, les semailles, ceci sous la direction de leurs pères ou grand-pères. Les filles quant à elles, participent plus intensivement aux travaux domestiques. Le cas échéant, les uns et les autres accompagnent leurs parents vendre les produits de leurs récoltes sur les marchés locaux. Les jeunes garçons, dans certains cas, commencent à travailler dans des activités urbaines, comme cireurs de chaussures, porteurs, apprentis dans des ateliers, sans pour autant quitter leur famille ni la terre. Ils vont travailler dans les villes ou les bourgs proches de leur domicile, et non pas à Quito, les samedis et dimanches.

A Quito, la première activité exercée par les jeunes urbains est souvent en relation étroite avec les activités des autres membres de leur famille: proche spatialement et par le type d'activité. C'est ainsi que 9 jeunes urbains sur 27 ont commencé à travailler avec leur mère (parmi eux, 4 filles sur les 5 de l'échantillon), et 4 avec un autre membre de la famille, soit près de la moitié des jeunes interrogés. Au fur et à mesure que l'ancienneté dans la vie active augmente, l'autonomie du jeune devient plus grande. Il s'éloigne de ses

14. En Equateur, trois horaires scolaires sont possibles: enseignement le matin, l'après-midi ou le soir. Celui du soir, qui comprend moins d'heures de cours, est jugé globalement moins bon par les utilisateurs.

parents et organise seul son travail (choix de l'activité, des conditions d'exercice, fixation des prix, achat des fournitures, etc.). Au moment de l'enquête, seuls 5 jeunes urbains exercent encore la même activité qu'un de leurs parents. Et il s'agit presque exclusivement des filles (4 sur 5). Elles ont, soit continué d'exercer leur première activité (avec leur mère), soit changé d'activité en même temps que leur mère.

Première activité urbaine

	migrant	non migrant
circueur	19	13
vente	3	9
mécanique	2	1
menuiserie	-	1
marbrerie	-	1
porteur	1	-
services	-	2
NR	1	-
Total	26	27

L'activité de circueur de chaussures est la première activité urbaine réalisée par près de la moitié des jeunes urbains de l'échantillon et par près de 3 jeunes migrants sur 4. Pour ces derniers, elle est l'activité d'entrée dans la ville et d'apprentissage du travail urbain par excellence. L'incorporation des jeunes urbains à cette activité se fait à des âges inférieurs à ceux observés pour les jeunes migrants, dans la mesure où ces derniers ont auparavant travaillé dans l'agriculture. C'est une activité presque exclusivement masculine.

La vente (de journaux, de billets de loterie, de fruits et légumes) est aussi une activité fréquemment exercée au début de la vie active. Toutes les filles de l'échantillon moins une ont commencé leur vie professionnelle de cette façon. C'est une activité plus fréquemment réalisée par les jeunes urbains.

Enfin, le travail comme apprenti ou aide dans des ateliers - de mécanique, de menuiserie - appartenant à des parents ou des voisins, constitue parfois la première expérience professionnelle des garçons.

La mise au travail, précoce et progressive, se réalise donc généralement sous l'égide parentale ou fraternelle, dans tous les cas lorsqu'il s'agit d'activités agricoles et dans 50% des cas, pour les jeunes urbains. Que ce soit en ville ou à la campagne, la protection se double de surveillance et d'enseignement. Cependant, les jeunes migrants sont dans une situation particulière. Même s'ils ont travaillé précédemment sur les terres de leurs parents, leurs débuts dans un travail urbain requièrent une nouvelle initiation, un nouvel apprentissage, d'autant qu'il leur faut apprendre et le "métier" et la ville. De plus, c'est souvent seuls qu'ils débudent dans une activité urbaine: 6 sur 26 sont venus à Quito sans leurs parents, restés à la campagne et 6 autres sont venus à Quito avec leur père seul (celui-ci exerçant une activité différente de celle du fils).

D. Les raisons de la mise au travail:

Les raisons invoquées par les jeunes travailleurs sont de deux ordres: celles qui se réfèrent à la notion de besoin et celles qui se réfèrent à la notion de devoir.

Tous les jeunes interrogés, quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine géographique, disent qu'ils ont commencé à travailler dans des activités urbaines rémunérées (15) parce que les ressources de la famille étaient insuffisantes pour couvrir les besoins de celle-ci ou certains de leurs propres besoins

15. L'analyse sera centrée ici sur les activités urbaines, qui demeurent l'objet privilégié de la recherche.

(notamment en vêtements et en fournitures scolaires). Parmi les jeunes urbains, deux garçons font intervenir ce motif en seconde position seulement: l'un d'eux déclare s'être mis à travailler (comme cireur) pour "s'amuser" (mais tous ses frères ont débuté, très jeunes, leur vie professionnelle de la même façon); l'autre a commencé à travailler dans une boulangerie "par hasard" (il allait acheter du pain et les boulangers lui ont proposé de travailler pour eux, ce qu'il a accepté). Les jeunes migrants invoquent aussi le manque de travail dans les campagnes, c'est-à-dire en fait le manque de possibilités permettant de se procurer des ressources monétaires. Enfin, parallèlement à la recherche de revenus supplémentaires, ce sont les possibilités restreintes de consommation qui s'offrent à eux dans leurs communes d'origine qui les incitent à émigrer vers les centres urbains.

À la notion de besoin, se superpose celle de devoir: il faut aider les parents en travaillant. Ceci est bien intériorisé par les jeunes travailleurs. La mise au travail répond à un devoir d'obéissance légitime (les parents, un frère, un oncle, etc. ont dit qu'il fallait travailler), et constitue une obligation morale (les jeunes travailleurs disent qu'ils se sont rendu eux-mêmes compte qu'il fallait qu'ils travaillent), ces deux caractéristiques étant complémentaires. Tous condamnent ceux qui, tout en devant aider leurs parents, ne le font pas et préfèrent rester "désœuvrés". Très rares sont ceux qui expriment un désaccord par rapport à ce qui est vécu de toute façon comme une nécessité, d'autant qu'ils estiment qu'en travaillant, ils aident non seulement leurs parents, mais eux-mêmes.

Il reste à déterminer par quels mécanismes le consensus sur la nécessité de travailler est atteint, et à explorer et à pondérer ce qui, dans les décisions parentales, conduit tel ou tel de leurs enfants à travailler, à tel âge et dans telle activité. Pour l'instant, nous

devons nous borner à constater l'existence d'un tel consensus.

Les raisons matérielles invoquées correspondent-elles à une nécessité réellement vécue par les familles? En l'absence d'entretiens systématiques avec les parents des jeunes travailleurs (seuls 11 entretiens avec des adultes ont été réalisés dans la première phase du travail, dont 6 parents; les informations sur les budgets familiaux sont de ce fait insuffisantes), et à défaut de pouvoir apporter une réponse formelle, plusieurs éléments permettent cependant de conforter cette hypothèse. On prendra en compte successivement le montant des gains réalisés par les jeunes travailleurs, leur destination, le nombre d'actifs dans les familles et les activités professionnelles qu'ils exercent.

1. Les gains déclarés par les jeunes travailleurs sont relativement importants et varient entre 4 800 et 20 000 sucres par mois. La moyenne, élevée, est de 16 000 sucres. Une partie de ces gains est réinvestie dans l'activité (pour l'achat de cirage, de brosses, de billets de loterie, etc.). D'autre part, le montant des gains peut varier beaucoup d'un jour à l'autre (sauf pour ceux qui travaillent dans des ateliers, des restaurants, et qui perçoivent une rémunération fixe): il dépend notamment des conditions climatiques (pour les activités qui s'exercent dans la rue), des périodes de l'année (périodes de fêtes, vacances). Si bien qu'il est difficile d'évaluer les gains nets perçus par les jeunes travailleurs.

Les deux exemples qui suivent permettent d'illustrer notre propos.

Premier exemple: le cas d'un jeune cirneur, migrant, vivant à Quito sans sa famille:

Gains:
500 sucres par jour.

Travaille 6 jours par semaine.

Gagne par mois (en sucres):12 000

Dépenses:

Achat de cire et de brosses (par mois) . 1 700

Repas pris au "restaurant municipal",

à midi, les jours travaillés

(40 sucres par repas et 24 jours) 960

Repas pris ailleurs 2 000

Loyer (une chambre) 1 200

Divers (transports, vêtements, loisirs). 2 200

Total des dépenses 8 060

Capacité théorique d'épargne 3 940

Deuxième exemple: le cas d'un jeune cireur non migrant, vivant avec ses parents à Quito:

Gains:

Gagne par mois (en sucres) 12 000

Dépenses:

Achat de cire et brosses 1 700

Divers (transports, repas, loisirs) 2 200

Total des dépenses 3 900

Capacité théorique d'épargne 8 100

Ces deux exemples illustrent, à la fois, le rôle joué par les jeunes travailleurs dans l'apport de revenus (16) et la grande variété des situations rencontrées. Les gains nets, obtenus dans les deux exemples cités, méritent quelques commentaires. Dans le cas du jeune migrant, les gains, plus faibles que pour le jeune urbain, s'expliquent par le fait qu'il doit subvenir à l'ensemble de ses besoins (en logement, en nourriture, en transport, en vêtements, etc.), dans la mesure où ses parents vivent encore sur leurs terres. A l'inverse, les dépenses extra-professionnelles du jeune urbain sont limitées, puisque sa subsistance quotidienne est assurée dans le cadre de sa famille et que, de ce fait, sa contribution aux frais généraux d'entretien de la famille n'est, ni gérée par lui directement, ni facilement dissociable de l'ensemble des revenus du foyer (sauf dans les cas où les revenus de son travail sont destinés explicitement à l'achat de fournitures scolaires, parfois de vêtements ou de chaussures, à son usage personnel).

Il ne faut pourtant pas en conclure que les gains nets des jeunes urbains sont systématiquement supérieurs aux gains nets des jeunes migrants. En effet, d'autres variables interviennent, qui influent sur le montant des dépenses et des gains possibles et qui ne sont pas directement liées aux nécessités économiques. Dans le cas des jeunes migrants, même si leurs parents ne sont pas à Quito, leur appartenance à une communauté d'origine, dont le plus souvent plusieurs membres sont migrants, parfois des membres de leur famille,

16. Le salaire minimum (fixé au 1er juillet 1987 pour le secteur privé et au 1er septembre 1987 pour le secteur public) est de 14 500 sucres (régime général). Son montant varie selon les catégories de travailleurs: 14 500 sucres dans la construction, 12 000 sucres dans la petite industrie, 10 800 sucres dans l'agriculture, 10 600 sucres dans l'artisanat, 10 400 sucres pour les ouvriers du secteur artisanal, 9 150 sucres pour les apprentis et 6 600 sucres dans le service domestique.

leur permet de constituer et développer des réseaux d'information, d'entr'aide, de solidarité, dont l'un des bénéficiaires peut être le partage d'un certain nombre de dépenses (logement en particulier).

Un autre facteur, qui joue un rôle non négligeable dans la gestion des gains (et d'ailleurs pas uniquement dans ce domaine) est celui que nous pourrions appeler, faute de mieux, le degré d'intégration urbaine, entendant par là à la fois les possibilités et la volonté manifestée par les jeunes migrants de s'investir et d'investir dans la vie et le travail urbains. Deux cas extrêmes peuvent alors se présenter :

- celui de jeunes migrants, venus à Quito dans l'intention de gagner de l'argent, destiné avant tout à une utilisation dans l'exploitation familiale qu'ils ont quittée mais à laquelle ils s'identifient toujours; dans ce cas, les dépenses effectuées en ville seront réduites autant que possible (repas pris dans les restaurants municipaux, logement dans les foyers ruraux ("Albergas campesinas"), très bon marché) et leur "usage" de la ville (connaissance des lieux, utilisation des équipements sportifs, de loisirs, etc.) se limitera aux déplacements, contacts et transactions strictement nécessaires à leur vie et leur travail quotidiens;

- l'autre extrême étant constitué par les jeunes migrants avides de la ville, qui prennent leurs distances à l'égard de la commune rurale d'où ils sont issus (en espaçant les retours, en réduisant les temps de séjour sur la terre, en participant peu aux travaux agricoles et en privilégiant toutes les occasions de s'inscrire dans la ville, par le travail, la circulation dans des lieux divers, les relations nouées avec des urbains, etc.), et qui cherchent à

développer des stratégies d'insertion urbaine.

Ce qu'il faut donc retenir, c'est que l'apparente homogénéité des situations de travail (même activité, gains et temps de travail assez semblables), dissimule en fait des stratégies diverses, parfois opposées, d'insertion professionnelle et sociale, des projets et des aspirations par rapport à l'avenir où la ville, son usage, les opportunités qu'elle offre, sont utilisés dans une perspective d'intégration au monde urbain ou au contraire dans une perspective de valorisation du monde rural et de retour, sous une forme ou une autre, à celui-ci. C'est ce que l'aspect massif du phénomène migratoire et la similitude des situations d'entrée dans la ville et sur le marché du travail urbain ne doivent pas faire oublier. Par ailleurs, les destins de ces jeunes travailleurs, même si les jeux sont loin d'être faits, sont directement en prise avec les transformations qui secouent la société et l'économie équatorienne, et peut-être plus profondément encore la sphère rurale.

2. L'argent gagné par les jeunes travailleurs constitue donc un apport non négligeable dans les revenus familiaux (même s'il nous est pour le moment difficile d'en préciser le poids relatif). Il s'agit maintenant d'en analyser la destination. Nous avons signalé plus haut que, dans la majorité des cas, la décision de mise au travail se prend au sein de la famille (même si c'est le jeune qui "décide"). La destination des gains réalisés par les jeunes est avant tout familiale, elle aussi: la contribution financière des jeunes aux besoins de la famille, si elle est parfois volontaire est cependant nécessaire.

- très rares sont les jeunes qui disent garder l'argent gagné pour eux, et ne rien donner à leur famille (2 cas sur 53, et dans les deux cas, les relations

avec la famille sont très conflictuelles);

- de même, très rares sont les cas où le jeune se fait rappeler à l'ordre par ses parents parce qu'il ne rapporte pas ou trop peu d'argent à la maison (2 cas).

Le montant de la contribution des jeunes travailleurs au budget familial et la gestion de leurs gains sont fonction, d'une part, de l'âge du jeune travailleur, d'autre part, des besoins de la famille. On pourrait énoncer les règles suivantes:

- plus les enfants sont jeunes, plus souvent c'est la totalité des revenus de leur travail qui est remise à leur mère, qui les répartit elle-même en fonction des besoins de la famille;

- plus la contribution des jeunes travailleurs est ressentie comme nécessaire à la survie familiale, plus elle est élevée.

La fraction de ses revenus directement gérée par le jeune travailleur (fraction rétrocédée par ses parents ou conservée par lui) augmente en fonction de son âge et est plus ou moins importante: depuis l'"argent de poche" jusqu'aux dépenses courantes d'entretien (vêtements, nourriture, transports, loisirs, fournitures scolaires, etc.).

3. Le nombre d'actifs, dans chaque famille, nous permet également d'apprécier la nécessité de la participation précoce aux ressources familiales. Ce nombre n'a pas toujours pu être établi avec précision, en raison des difficultés parfois rencontrées par les jeunes travailleurs (en particulier les plus jeunes d'entre eux) pour se repérer dans les différentes activités exercées par les uns et les autres. Le tableau qui suit nous donne des informations, qu'il faut prendre à titre indicatif, comme un minimum, sur l'activité au

sein de la famille. Sont exclues les activités domestiques et en règle générale toutes celles qui ne donnent pas lieu à une rémunération.

Nombre d'actifs par famille

	actifs familles (1)	familles urbaines (2)	familles rur/urb. (3)	parents ruraux (4)	familles urb/urb. (5)	familles migrantes (6)
2	7	6	-	1	1	5
3	11	6	5	-	1	5
4	11	7	1	3	-	7
5	11	9	2	-	3	6
6	9	9	-	-	-	9
7	2	1	-	1	-	1
NR	2	2	-	-	-	2
Total	53	40	8	5	5	35

(1). Ensemble des familles.

(2). Familles urbaines = familles dont tous les membres (parents et enfants non mariés) vivent en ville = (5) + (6).

(3). Familles rurales/urbaines = familles dont certains membres vivent en ville et d'autres à la campagne.

(4). Les parents du jeune travailleur vivent à la campagne, et lui-même vit à Quito.

(5). Familles urbaines/urbaines = familles dans lesquelles les parents sont nés à Quito ou y ont émigré quand ils étaient enfants.

(6). Familles migrantes = familles qui ont émigré de la campagne vers Quito, avant ou au moment de la mise au travail de leurs enfants.

Les familles de l'échantillon se caractérisent, on le voit, par le fait de compter un grand nombre d'actifs. Les jeunes commencent à travailler tôt et ceci se vérifie pour les différents enfants d'une même famille. On a pu établir par ailleurs que, dans 11 cas sur les 53 cas étudiés, tous les membres de la famille, c'est-à-dire les parents et tous les enfants non mariés, travaillent. Mais ce nombre est certainement plus élevé en réalité.

4. Un dernier point concerne les activités exercées par les différents membres de la famille. En effet, la prise en compte des activités, notamment celles des parents, nous informe sur le niveau de revenus disponibles, même en l'absence d'éléments précis sur les gains et rémunérations, dans la mesure où des enquêtes existent, qui analysent les revenus selon l'activité professionnelle. Le tableau suivant met en perspective les activités professionnelles des parents des jeunes travailleurs (celles qu'ils exercent au moment de l'enquête, soit entre janvier et juillet 1988), avec le salaire minimum par catégorie d'activité (années 1983 et 1986) et les revenus des travailleurs, tels qu'ils apparaissent dans l'enquête de Edgar de LABASTIDA et Rob VOS (chiffres de 1983), citée précédemment.

activités du père et de la mère:

	père	mère	salaire minimum		enquête LABASTIDA/VOS	
			1983	1986	revenu/mois (sucres)	
			(sucres/mois)		<12 000	<20 000
					% d'actifs	% d'actifs
agriculteurs	3	12	3 900	7 250	-	-
commerçants	6	20	-	-	39	76
empl. domestique	-	3	2 700	4 600	74	88
ouvriers/domicile	1	1	4 150	7 250	36	81,5
lavandières	-	6	2 700	4 600	74	88
ouvriers						
en construction	17	-	4 400	8 000	59	87
ouvriers	4	-	5 600	10 000	64	86
porteurs	6	-	-	-	38	77,6
chauffeurs	1	-	5 600	10 000	64	86
peintres	1	-	4 400	8 000	59	87
cireurs	1	-	-	-	38	77,6
inactifs	-	11	-	-	-	-
parents absents						
(décédés/partis)	13	-	-	-	-	-
Total	53	53	-	-	-	-

Ce qu'on constate à la lecture de ce tableau, c'est que les parents des jeunes travailleurs sont occupés à des activités pour lesquelles les rémunérations sont généralement faibles

(17). De plus, elles sont souvent aléatoires et précaires: en effet, ces actifs, dans leur grande majorité, travaillent sans contrat (même s'ils perçoivent un salaire, et s'ils travaillent depuis plusieurs années dans une même entreprise, comme c'est le cas par exemple pour une partie des travailleurs de la construction), ne bénéficient d'aucune protection sociale et, quand il s'agit de commerçants, de cireurs, qui travaillent à leur compte, sont soumis aux aléas des politiques municipales en matière de réglementation des activités exercées dans les lieux publics et aux effets plus ou moins contrôlables par eux-mêmes de la concurrence sur leurs lieux de travail.

De tout ce qui précède, on peut certainement conclure qu'il existe bien une relation étroite entre les raisons évoquées pour expliquer la mise au travail précoce, y compris par les jeunes travailleurs eux-mêmes, et la nécessité de leur contribution financière à la reproduction de leur famille. C'est au sein de la famille que se prennent les décisions relatives au travail, depuis la mise au travail jusqu'à la gestion de l'argent gagné. Bien plus, on ne fait partie de la famille que si l'on contribue à l'entretien général, d'une manière ou d'une autre.

Ainsi, le travail précoce, indispensable compte tenu des caractéristiques économiques et

17. Sans compter que, si les salaires nominaux augmentent régulièrement durant les 5 dernières années, en Equateur, et même sur une période plus longue, les salaires réels, compte tenu de l'inflation, ont une évolution beaucoup plus lente et faible: ils régressent même entre 1980 et 1986. Si l'on prend comme année de référence l'année 1979 (indice 100), le salaire réel de 1986, d'une valeur de 2 100 sucres, est redescendu au niveau de celui de 1979 (2 000 sucres), après avoir augmenté brutalement en 1980 (3 320 sucres) (JARAMILLO 1987: 52).

sociales des familles, exprime la dépendance des familles à l'égard de leurs membres jeunes, pour assurer la reproduction du groupe, mais aussi la dépendance de ceux-ci à l'égard de leur famille: même si le fait de travailler peut leur procurer une relative autonomie, notamment financière, les débuts de leurs trajectoires professionnelles sont fortement conditionnés par les positions et les stratégies familiales.

TRAJECTOIRES SOCIO-PROFESSIONNELLES ET MOBILITE SOCIALE:

Les jeunes travailleurs dont il est question ici débutent leur vie professionnelle. L'emploi de l'expression "trajectoires socio-professionnelles" peut paraître abusif, d'autant qu'ils peuvent être actifs depuis déjà plusieurs années, sans pour cela avoir le statut de travailleur. Nous y reviendrons. Mais, même si elles sont encore à l'état d'ébauches, on peut cependant considérer que c'est bien de trajectoires socio-professionnelles dont on va rendre compte, ne serait-ce que parce que la mise au travail précoce correspond à des stratégies familiales qui ne sont ni isolées ni aléatoires et que la précocité et les modalités de la mise au travail ont une incidence sur le déroulement ultérieur de la vie professionnelle (cette hypothèse est admise sans preuve pour le moment).

La question de la mobilité socio-professionnelle peut paraître plus difficile encore à traiter. En effet, traditionnellement, les études de mobilité tendent à comparer la position atteinte par des adultes à celle de leurs parents (le plus souvent leurs pères); or ici, nous avons affaire à de jeunes travailleurs dont l'emploi et le statut actuels ne sont ni définitifs ni même souvent très précis. Pourtant ici encore, il nous semble que, dès la mise au travail, des

caractéristiques de celle-ci peuvent être décrites et analysées pour permettre de souligner certains des processus à l'oeuvre dans les phénomènes de mobilité socio-professionnelle.

Si l'on examine une nouvelle fois la décision de la mise au travail, on constate qu'elle peut être prise de plusieurs manières. Les parents peuvent penser que l'enfant est assez âgé pour se mettre à travailler, sans qu'il quitte automatiquement l'école pour autant; le travail est alors une activité complémentaire de l'école pour l'enfant. Le jeune peut décider lui-même de travailler, pour aider ses parents et/ou pour avoir davantage d'argent pour ses besoins personnels. Il existe par ailleurs, des normes de mise au travail: par exemple, à partir d'un certain âge, en général 13 ans, qui correspond à la fin du cycle primaire d'enseignement, les jeunes ruraux "sortent" pour aller travailler en ville. Enfin, parfois c'est l'occasion qui fait le larron: des amis, des cousins vont entraîner le jeune à travailler, ou bien encore un voisin, un parent, parfois même des inconnus lui proposent un travail. Dans tous les cas, la mise au travail s'effectue donc à l'initiative de la famille ou au moins avec son accord.

Les activités professionnelles réalisées par les jeunes travailleurs sont, on l'a vu, peu diversifiées (en partie en raison du choix de l'échantillon), et en correspondance étroite avec celle des parents. Si l'on neutralise la variable "âge", l'homogénéité entre les activités des parents et celle des enfants est encore plus forte (la structure occupationnelle des jeunes les plus âgés de l'échantillon, ainsi que des frères et soeurs aînés est très proche de celle de leurs parents). Ainsi, l'origine sociale des jeunes travailleurs et les activités professionnelles exercées par leurs parents conditionnent, à la fois leur entrée dans la vie active (la première activité des jeunes travailleurs étant très liée à celle des parents et sous la dépendance de ceux-ci), les activités successives qu'ils peuvent

exercer, mais aussi elles délimitent le champ de leurs aspirations professionnelles et sociales.

Mais cette proposition générale doit être nuancée en raison des effets propres de la migration sur les trajectoires socio-professionnelles, des conséquences de la scolarisation, de la complexité des itinéraires professionnels dès le plus jeune âge, de l'existence ou non d'une hiérarchie entre les activités, et enfin de la définition même du travail et du statut des jeunes travailleurs. On développera maintenant chacun de ces aspects.

1. Les migrations de travail entre la campagne et la ville sont analysées depuis longtemps. En général, les auteurs s'accordent sur les causes de ces migrations: le parcellement excessif des terres et la pression démographique, aggravés par d'autres problèmes, comme l'érosion des sols, l'inadéquation de certaines techniques agricoles, les faibles possibilités d'investissement des paysans, les difficultés de commercialisation des produits et jusqu'aux conditions climatiques. Tous ces facteurs incitent les paysans à émigrer vers les villes (où se développent les possibilités d'emplois) et où sont concentrés les services modernes (en matière de santé, d'éducation, de commerce, etc.), la migration, plus qu'une possibilité, devenant une nécessité pour la survie de la famille.

Une autre conclusion de ces études est que les migrations ne sont pas toujours un mécanisme complémentaire de l'activité agricole, mais qu'elles peuvent se convertir en l'axe central de la reproduction paysanne, qui permet d'employer à des activités productives l'ensemble de la main-d'oeuvre disponible. Ainsi, peu à peu, les migrations, de phénomène marginal, transitoire, se convertissent en mécanisme principal pour l'obtention des ressources.

Les jeunes ruraux qui vont travailler en ville le font dans ce cadre. Cependant, que la "décision" d'émigrer soit familiale ou individuelle, le fait même de quitter la terre affaiblit le contrôle familial et de la commune d'origine, et permet, dans certaines limites, le développement de projets individuels et une émancipation des jeunes. Cela se vérifie surtout à partir de la seconde génération de migrants, dans la mesure où les problèmes qui ont conduit les parents, puis les enfants, à quitter la terre pour travailler en ville se sont aggravés; et en raison des transformations introduites par les premiers migrants dans la vie quotidienne des familles comme dans l'univers des possibilités et des projets.

Les migrants ruraux sont confrontés, d'une manière particulière et parfois radicale, aux rapides changements dans la structure sociale et productive de l'Equateur. Et, quelles que soient les raisons de la migration, ils sont dans un processus de mobilité professionnelle, quels qu'en soient le destin et le succès. Ce processus implique ou non une stratégie de mobilité sociale: la recherche de revenus pour contribuer au maintien de l'exploitation agricole peut se convertir en stratégie de distinction et permettre un retour au village avec un capital économique et social plus important qu'avant le départ; elle peut conduire aussi à une rupture plus complète avec la campagne et à une intégration urbaine définitive.

En ce qui concerne les jeunes migrants, leur relation à la campagne (18) est souvent complexe. De plus, elle passe par des phases successives, parfois contradictoires. Ils peuvent s'identifier totalement au monde rural

18. Les termes "campagne" ou "village" sont utilisés ici, de façon synthétique, pour désigner à la fois le travail agricole, les conditions de vie, les formes d'organisation productive, familiale, communautaire, en vigueur dans les lieux d'origine des jeunes travailleurs.

(et indien), bien qu'ils travaillent et vivent en ville. Ils ont cette attitude après avoir vécu un certain temps une vie de migrants. Cependant, c'est celle d'une minorité de jeunes migrants qui, malgré un discours parfois très structuré sur leur identité paysanne et indienne, ne se distinguent pas toujours de leurs compagnons, dans la vie quotidienne.

Ils peuvent refuser la vie rurale et chercher à s'identifier aussi rapidement et complètement que possible - dans leur manière de vivre, de manger, de se vêtir, de parler - aux jeunes urbains. Cette attitude se rencontre fréquemment parmi ceux qui viennent d'arriver en ville, après un temps d'adaptation, mais aussi parmi beaucoup d'autres qui y vivent depuis longtemps.

D'autres encore ont pu perdre la plupart de leurs liens avec leur commune et leur famille d'origine, sans manifester pour autant un véritable rejet. Plus que le résultat d'une volonté délibérée de rompre avec la vie rurale, ce sont des circonstances familiales, économiques, qui expliquent leur intégration urbaine.

Mais les positions intermédiaires sont finalement les plus fréquentes: les jeunes ont quitté la campagne pour travailler et gagner de l'argent, parce qu'ils devaient le faire. Arrivés en ville, ils s'exécutent mais profitent aussi de ce que la ville leur offre, sans pour cela cesser d'appartenir à une famille et à une communauté rurales.

Dans tous les cas, quelle que soit la position affirmée et vécue par ces jeunes travailleurs, deux éléments doivent être soulignés:

- le fait qu'il s'agit de jeunes, dont les positions ne sont pas définitives: on peut citer le cas de certains dirigeants d'organisations indiennes qui ont connu une vie migratoire intense, avec des périodes de rejet de la campagne; une intégration

professionnelle urbaine réussie ne signifie pas non plus automatiquement un abandon des liens avec la terre;

- même si le fait de travailler en ville permet aux jeunes d'origine rurale d'accéder à une autonomie relative (financière, professionnelle), les histoires et les trajectoires familiales demeurent un élément-clé de leurs propres stratégies.

Le travail urbain pèse d'un poids important dans la définition des relations avec la campagne et dans leur évolution. Il ouvre notamment l'éventail des possibilités financières et autres des migrants. L'univers du travail et des lieux de résidence s'étend, malgré toutes les limites qu'il faut prendre en compte: rémunérations et revenus généralement faibles, nombre restreint d'activités accessibles, conditions de travail et de vie souvent difficiles.

L'univers des relations sociales s'ouvre lui aussi, et il conditionne au moins autant les relations avec la campagne. Les stratégies matrimoniales en particulier, auront une influence considérable sur l'avenir urbain ou rural: si le mariage a lieu avec un citadin ou une citadine (qui a pu être migrant, mais qui vit maintenant en ville), les probabilités de s'installer en ville de manière définitive sont très fortes. En revanche, si le mariage a lieu (ou est souhaité) avec un villageois ou une villageoise, ce sont les probabilités de retour à la campagne ou de poursuite d'une vie migratoire qui deviennent les plus fortes. Bien entendu, la question du mariage n'est pas à l'ordre du jour pour la plupart des jeunes interrogés. Cependant, ils exprimaient en général assez clairement ce qui leur semblait bon pour eux.

2. La scolarisation intervient aussi dans la définition de la mobilité socio-professionnelle. D'une génération à l'autre, les taux de scolarisation augmentent, ainsi que les niveaux scolaires atteints. Selon les données du dernier recensement de population effectué par l'INEC, les taux d'analphabétisme dans la population de 10 ans et plus, pour l'ensemble de l'Equateur, passent de 23,7% en 1974 à 14,8% en 1982, avec cependant des différences très importantes entre les zones urbaines (5,7% en 1982) et rurales (24,3% en 1982) et d'une province à l'autre (en 1982, par exemple, les taux d'analphabétisme les plus bas - inférieurs à 10% - sont enregistrés dans les provinces de Pichincha (province de Quito), El Oro (au sud-ouest, province de Machala), et Gayas (à l'ouest, province de Guayaquil), et c'est le Chimborazo (province de Riobamba, d'où provient la grande majorité des jeunes migrants interrogés) qui détient le record de l'analphabétisme, avec un taux de 49,1%).

Les taux dans l'enseignement secondaire et supérieur augmentent, mais eux aussi d'une manière très contrastée entre villes et campagnes, et entre régions. Or, on sait que les corrélations entre les niveaux d'éducation atteints et les activités professionnelles exercées sont fortes, même si elles ne sont pas automatiques. L'augmentation quantitative de la scolarisation (en termes de nombre de personnes scolarisées et de niveau scolaire atteint), sans préjuger de la qualité de la formation, perturbe les schémas traditionnels d'entrée dans la vie active et de mobilité professionnelle. Dans l'enquête, les niveaux scolaires atteints par les jeunes travailleurs, dont la moitié suivent toujours un enseignement, sont systématiquement supérieurs aux niveaux atteints par leurs parents. En particulier, aucun enfant n'est analphabète, alors que certains parents le sont (surtout les mères d'origine rurale).

S'il est difficile de mesurer précisément l'influence du niveau de scolarisation sur les trajectoires professionnelles des jeunes

interrogés (les activités professionnelles exercées au moment de l'enquête par les jeunes ayant quitté l'école prématurément, ne sont pas significativement différentes de celles de jeunes qui suivent toujours un cursus scolaire), son influence apparaît plus nettement dans l'expression des aspirations et des projets professionnels: les seuls parmi les jeunes travailleurs, qui, dans leurs aspirations professionnelles, mentionnent des métiers qui exigent un niveau scolaire secondaire au minimum, ou supérieur (armée, police, enseignement, médecine, droit ou architecture), sont justement ceux qui suivent un cycle secondaire ou qui vont y accéder.

3. Les itinéraires professionnels des jeunes travailleurs sont multiples. Certains n'ont exercé qu'une seule activité depuis leur mise au travail (c'est le cas des filles en particulier), pratiquement sans interruption. Mais le cas le plus fréquent est celui d'une multiactivité: plusieurs activités exercées simultanément et/ou successivement. C'est ce que le tableau suivant nous indique. Les catégories d'activités ont été détaillées afin de donner une mesure de la variété des activités possibles (19).

19. En réalité, il s'agit d'une variété relative: les conditions d'exercice de ces activités sont assez homogènes et se caractérisent surtout par une grande précarité: précarité des ressources et précarité de la permanence dans l'emploi.

ensemble des activités exercées par les jeunes travailleurs

activités	migrants	non migrants	total
circueurs	29	18	47
mécaniciens	4	3	7
electriciens	1	-	1
menuisiers	1	2	3
cordonniers	-	1	1
porteurs	2	-	2
receveur de bus	1	-	1
construction	1	5	6
vendeurs (loterie, journal)	5	11	16
vendeurs (fruits, légumes)	3	7	10
magasiniers	3	3	6
aides boulangers	-	1	1
serveurs	1	1	2
couturiers	-	1	1
Total	51	53	104

En moyenne, chacun des 53 jeunes interrogés a donc exercé 1,96 activités différentes (s'il a exercé une activité, puis une autre, puis de nouveau la première, celle-ci n'a été comptabilisée qu'une seule fois). La question qui se pose est de savoir si on observe une hiérarchie entre ces activités. Plus précisément, existe-t-il un ou des cursus professionnels ou au contraire le passage dans différentes activités est-il totalement aléatoire?

Les réponses à ces questions sont difficiles à mettre en oeuvre. Elles s'articulent autour des caractéristiques des actifs et des activités, c'est-à-dire que l'existence et les modalités des trajectoires professionnelles sont déterminées à la fois par la structure du marché du travail, et par les caractéristiques sociales, éducatives, professionnelles, culturelles, de sexe et d'âge des individus.

Nous ne pouvons pas ici analyser systématiquement tous ces facteurs mais plutôt suggérer quelques pistes pour l'analyse. Si l'on met en relation les activités exercées par les jeunes travailleurs et les modalités d'accès, on peut esquisser la typologie suivante:

- les emplois "traditionnels": traditionnels pour un âge donné (à tel âge, on peut exercer telle activité: cirer dès 8 ans ou travailler en construction à partir de 16 ans), pour une mise au travail (certaines activités constituent des points de départ privilégiés des trajectoires professionnelles: commerce, cirage de chaussures, apprentissage en ateliers), pour les migrants (des activités comme le commerce, la construction, le cirage de chaussures, le portage, sont, parmi d'autres, spécifiquement des activités d'entrée sur le marché du travail urbain; on pourrait d'ailleurs même affiner cette catégorie: selon l'origine géographique des migrants, les activités exécutées ne seront pas les mêmes).

- les emplois d'opportunité: il s'agit de ceux se présentant, non pas de façon totalement aléatoire (car pour accéder à ces emplois, les relations familiales, de parrainage, de voisinage, sont capitales), mais où des éléments conjoncturels l'emportent sur les traditions familiales ou sociales (par exemple un jeune garçon travaillera sur les marchés avec la propriétaire du logement loué par ses parents).

- les emplois exercés faute de mieux: parce qu'aucune autre possibilité n'apparaît au jeune ou à sa famille; dans une certaine mesure, cette catégorie comprend, en négatif, les activités citées dans la première (des activités décrites comme traditionnelles, peuvent cacher les

difficultés d'accès à d'autres types d'emplois).

En ce qui concerne les jeunes travailleurs, dont par ailleurs les choix professionnels sont fortement tributaires des décisions familiales, l'utilisation de la notion de "stratégie professionnelle" est inadéquate. L'analyse des entretiens révèle une absence de projet professionnel précis. Il existe plutôt une gestion pragmatique des activités et des changements d'activité.

Ce qui ne signifie cependant pas que les jeunes travailleurs n'ont pas de projets d'avenir, y compris sur le plan du travail. Simplement, s'ils font des projets, ils maîtrisent rarement les procédures pour y arriver, quand toutefois ils les connaissent. On se trouve confronté ici au problème de l'âge des jeunes travailleurs: plus ils sont jeunes et plus les procédures concrètes leur échappent, ce qui est une évidence. Mais elles leur échappent aussi d'autant plus que leurs projets sont différents, d'une part des activités professionnelles et de l'origine (sociale et rurale ou urbaine) de leurs parents; d'autre part, qu'ils sont à un niveau encore peu avancé dans le cursus scolaire.

La mise en correspondance des activités exercées par les parents, des activités exercées par les jeunes travailleurs et de leurs aspirations professionnelles, nous fournit des éléments intéressants pour l'analyse de la mobilité professionnelle.

Tableau comparatif des activités professionnelles des parents, des activités et des aspirations professionnelles des enfants.

activités	activités	activités	activités	aspirations	
	des pères	des mères	des enfants	des enfants	des enfants
	%	%	% (*)	nombre	%
agriculteurs	7,5	28,57	- (**)	-	-
commerçants	15	47,61	25,0	2	2,53
ouvriers					
en construction	42,5	-	5,76	14	17,72
.....					
ouvriers					
industriels	10	-	-	1	1,26
porteurs	15	-	1,92	-	-
chauffeurs	2,5	-	-	3	3,80
peintres	2,5	-	-	-	-
couturier	2,5	2,38	0,96	3	3,80
empl. domest.	-	21,42	-	-	-
.....					
cireurs	1,88	-	45,19	-	-
mécaniciens	-	-	6,73	20	25,31
menuisiers	-	-	2,88	3	3,80
magasiniers	-	-	5,76	5	6,33
serveurs	-	-	2,0	1	1,26
receveurs de					
bus	-	-	0,96	-	-
cordonniers	-	-	1,0	1	1,26
boulangers	-	-	1,0	1	1,26
.....					
armée, police	-	-	-	3	3,80
enseignement	-	-	-	3	3,80
architecte,					
médecin, avocat	-	-	-	5	6,33
.....					
un travail fixe	-	-	-	4	5,06
prendre ce qui					
se présentera	-	-	-	4	5,06
continuer					
l'école	-	-	-	6	7,60
.....					
Total	100	100	100	79	100

(**) Les activités agricoles n'apparaissent pas dans ce tableau, pour les jeunes travailleurs. Cependant, il faut souligner que tous les jeunes migrants, quand ils retournent périodiquement sur l'exploitation de leurs parents, s'associent aux tâches agricoles. Ils vont parfois jusqu'à aménager le temps de travail en ville en fonction du calendrier agricole.

(*) On a tenu compte, dans ce tableau, de toutes les activités que les jeunes ont exercées. De même que, lorsque les jeunes exprimaient plusieurs choix professionnels, pour leur avenir, ceux-ci ont tous été pris en compte.

Ont été distinguées dans ce tableau cinq catégories d'activités: les activités exercées par des parents et des enfants; les activités exercées par des parents; les activités exercées par les enfants; les activités souhaitées par les enfants mais qui ne correspondent ni à leurs occupations actuelles ni à celles de leurs parents; enfin, une catégorie où les aspirations professionnelles sont moins définies. Par ailleurs, une sixième catégorie concerne les projets, non professionnels, mais de poursuite d'une formation scolaire. Ce tableau permet de faire plusieurs remarques.

Sur la structure de l'activité:

L'âge joue un rôle certain dans le type d'activité qu'on est en mesure d'exercer; certaines activités sont "interdites" aux jeunes travailleurs, celles qui requièrent de la force physique, une qualification ou des compétences techniques, caractéristiques liées à l'âge. Parfois la barrière de l'âge est plus explicite encore, en particulier à l'entrée dans des emplois en entreprises privées ou publiques.

Sur les aspirations professionnelles:

Les activités les plus exercées par les jeunes travailleurs (cireurs, vendeurs) disparaissent dans leurs projets d'avenir. Ce sont des activités très peu qualifiées. En revanche, les jeunes travailleurs valorisent et souhaitent exercer des activités qualifiées, dont le contenu professionnel est plus défini (en termes de connaissances spécifiques, de maîtrise de savoirs-faire) et dont le niveau de rémunérations est supérieur à celui qui est le leur actuellement.

Il n'y a pas de correspondance directe entre les activités des parents et les aspirations professionnelles des enfants. En particulier, aucun jeune migrant ne souhaite travailler dans l'agriculture (éventuellement ils envisagent de continuer à participer aux travaux agricoles, tout en ayant une activité urbaine; mais jamais ils ne souhaitent abandonner la ville pour la campagne). Le commerce, activité importante chez les parents comme chez les enfants, n'entre que faiblement dans les projets d'avenir. Seule la construction conserve une place importante dans les aspirations.

D'une manière générale, ce sont les activités artisanales (mécanique en tête), puis la construction, qui attirent le plus les jeunes travailleurs. Ce sont aussi les activités qu'ils connaissent déjà le mieux (si on exclut le commerce et le cirage de chaussures), soit

directement pour avoir déjà travaillé dans ces activités, soit parce que leurs pères (mais aussi leurs aînés - frères, cousins -) les exercent.

Enfin, 14% des jeunes travailleurs souhaitent exercer une activité non manuelle, qui demande une formation scolaire secondaire ou supérieure. A ce sujet, deux remarques peuvent être faites: il s'agit de jeunes qui poursuivent une formation secondaire ou qui vont y entrer; d'autre part, les métiers choisis par eux sont exercés par un parent (frères ou beaux-frères dans l'armée ou la police) ou par une personne qui leur est proche (un parrain avocat, un beau-frère enseignant, etc.)

En résumé, on peut effectivement conclure à l'existence d'une hiérarchie dans les activités exercées par les jeunes travailleurs ou qu'ils souhaitent exercer. Pour eux, certaines activités sont des activités de démarrage ou d'attente, qu'ils exercent jusqu'à pouvoir, à partir d'un certain âge, choisir d'autres activités. Les poursuivre trop longtemps équivaut à un échec. D'autres éléments interviennent encore dans la définition de cette hiérarchie, comme les rémunérations, les conditions de travail, la permanence sur un lieu de travail et dans une activité.

4. Pour comprendre les débuts dans la vie active, les premières étapes des trajectoires professionnelles des jeunes travailleurs, il reste encore un point à analyser: c'est celui de la définition du travail et du statut des jeunes travailleurs.

Pour schématiser, on pourrait dire que toute activité productive, même rémunérée, n'a pas le statut de travail et que toute personne occupée à une activité productive rémunérée n'a pas le statut de travailleur. Dit autrement, les activités productives ne sont pas égales entre elles: certaines sont de vraies activités productives, d'autres le sont moins; les actifs

ne sont pas égaux entre eux: certains sont de vrais actifs, d'autres pas.

En fait, plusieurs lignes de partage traversent les catégories travail et travailleurs, qui ne sont pas toutes sur le même plan.

En ce qui concerne le travail:

Le travail agricole, sur l'exploitation familiale, est opposé au travail urbain, sur trois plans: le degré d'autonomie, l'existence ou non de rémunérations, la pénibilité de l'activité. L'incorporation aux tâches agricoles se fait sans rupture, progressivement. La familiarité avec le milieu agricole et l'absence de rémunérations, l'autonomie restreinte dans l'exercice des tâches, font que les jeunes ne considèrent pas vraiment ces activités comme un travail.

Un autre clivage est celui qui sépare travail d'attente et travail définitif. Ici, on retrouve ce qui a été dit plus haut au sujet des activités qui permettent une entrée facile et rapide dans la vie active (ciréur ou vendeur, par exemple), et qui sont des activités que les jeunes ne souhaitent pas poursuivre au-delà d'un certain temps. Et qui s'opposent aux activités plus professionnelles, dans lesquelles on peut faire carrière (mécanique, construction). Faire carrière signifie qu'on peut exercer ces activités durant une grande partie ou même durant toute sa vie professionnelle. Cela signifie aussi qu'elles offrent des perspectives de promotion: en construction, passer du statut de "peon" à celui de "maestro", en mécanique, passer du statut d'ouvrier à celui d'artisan.

Les jeunes travailleurs établissent également une distinction entre travail précaire et travail sûr (qui recouvre, en partie, le clivage énoncé

précédemment), qui s'établit de façon très pragmatique: un travail sûr offre un minimum de stabilité, dans la durée, le montant des rémunérations. Les notions de protection sociale sont en revanche totalement exclues dans cette appréciation.

On peut signaler un dernier point de clivage entre les activités: si le travail, quel qu'il soit, s'exerce de façon complémentaire à la poursuite d'une activité scolaire, il n'aura pas la même valeur ni le même sens que s'il s'agit d'une activité exercée de façon exclusive.

Ces clivages se retrouvent pour les travailleurs eux-mêmes. En fait, il y a une interaction entre statut du travail et statut du travailleur.

Les considérations précédentes permettent de conclure qu'il n'y a pas nécessairement d'incohérence quand des jeunes, qui travaillent depuis l'âge de 8 ans comme cirEURs, disent dans un premier temps qu'ils ont commencé à travailler à 14 ans en construction. Les jeunes travailleurs assimilent en effet les normes en vigueur dans leur groupe social et celles de la société plus globale, ont conscience des limites (en force physique, en expérience, de légitimité) de leur activité et sont sans cesse confrontés aux actions et jugements, parfois contradictoires, de leur entourage, en relation à leurs activités productives.

A ce stade de l'analyse des résultats de l'enquête, il est probablement trop tôt pour tirer des conclusions, d'autant que certaines parties sont incomplètement développées (trajectoires) et que d'autres n'ont pas encore fait l'objet d'une exploitation systématique (socialisation). La présentation partielle qui a été faite ici avait essentiellement pour but d'illustrer par des éléments empiriques l'exposé théorique initial et de fournir des données de terrain au débat scientifique sur le travail des enfants.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BONNET M. Le travail des enfants en Inde
1987 aujourd'hui. Première partie: étude du phénomène. Ronéo.
- GALLAND O. Jeunes: marché scolaire, marché du
1986 travail, marché matrimonial, in Les jeunes et les autres, volume 1, pp. 217-240, ed. F. PROUST, CRIV, Vaucresson.
- 1984 Précarité et entrées dans la vie,
in Revue Française de Sociologie
XXV, janvier-mars 1984, pp. 49-66.
- GIBBAL JM., LE BRIS E., MARIE A., OSMONT A.,
SALEM G. Position de l'enquête
1983 anthropologique en milieu urbain
africain, in Cahiers d'Etudes
Africaines 81-83 XXI, t-3, pp.11-24
- JARAMILLO M., CAMPANA I., ACURIO A. Indicadores
1987 y estadísticas básicas de la
economía ecuatoriana, Quito, IIE.
Université Centrale d'Equateur.
- LABASTIDA E. de, VOS R. El salario y los
1987 niveles de vida urbanos en el
Ecuador, Quito, IIE. Université
Centrale d'Equateur.

- MAUGER G. 1986 La catégorie de jeunesse, in Les jeunes et les autres, pp. 43-64, ed. F. PROUST, CRIV, Vaucresson.
- MAURO A. 1986 Albaniles campesinos. Migracion temporal de los obreros de la construccion, CIUDAD, Quito.
- PEREZ SAINZ JP. 1986 Entre la fabrica y la ciudad, El Conejo, Quito.

10 mm

Paire

195 mm

10 mm

25 mm

Formatage pour impression 15,5 x 24

120 mm

Impaire

45 mm

45 mm

les cahiers

n° 9 - 1989

FORMES DE PRODUCTION URBAINE

"SECTEUR INFORMEL",

MISE AU TRAVAIL PRÉCOCE

AC. Defossez

B. Lautier

J. Marquès-Pereira

C. de Miras

A. Morice